



LE FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU DES NOUVEAUTÉS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

350 000\$ disponibles pour les organismes de Bellechasse

Saint-Charles, le jeudi 1^{er} septembre 2016— En juin dernier, les caisses Desjardins de Bellechasse ont fait l'annonce des nouveautés qui encadreront leurs Fonds d'aide au développement du milieu. Dorénavant, les organismes devront présenter leurs demandes lors de deux périodes précises, soit avant le 31 août et le 28 février.

La première période de candidature étant terminée depuis quelques jours, les caisses Desjardins de Bellechasse sont heureuses de la réponse du milieu : « On ne savait pas trop à quoi s'attendre pour cette première période. Les organismes sont habitués de nous soumettre leurs demandes tout au long de l'année. Par contre, nous avons senti une très belle réceptivité de la part du milieu et le nombre de demandes reçues vient confirmer le tout » fait remarquer M. Marc Bouchard, directeur général de la Caisse Desjardins du Cœur de Bellechasse.

Un comité de dirigeants se penche actuellement sur l'analyse des demandes et le processus culminera en un événement de remise dans la Semaine de la coopération: « Avec ce programme, Desjardins vient une fois de plus démontrer son appui au développement social et économique de la région de Bellechasse. C'est un montant important qui pourrait être investis dans Bellechasse cette année et Desjardins veut s'assurer que ses sommes seront utilisées pour des projets structurants » précise M. Bouchard.

Les caisses Desjardins de Bellechasse invitent les organismes de la région à consulter le nouveau site internet www.desjardinsbellechasse.com et à soumettre un projet pour la prochaine période de dépôt se terminant le 28 février prochain.

À propos des Caisses Desjardins de Bellechasse

Les caisses Desjardins de Bellechasse génèrent plus de 200 emplois, regroupent 40 000 membres et ont versé, au cours de la dernière année, près de 500 000 \$ à la collectivité en commandites, en dons et par l'entremise du Fonds d'aide au développement du milieu.



LE FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU DES NOUVEAUTÉS

Source : Claudine Dumas
Adjointe à la direction générale
Caisse Desjardins des Monts et Vallées de Bellechasse
Claudine.h.dumas@desjardins.com
418 789-2020 poste 7471139

Marie-Pier Doré
Conseillère, communications et vie associative
Caisse Desjardins des Seigneuries de Bellechasse
Marie-pier.j.dore@desjardins.com
418-887-7777 poste 7492102

Andréanne Perron
Conseillère, communications et vie associative
Caisse Desjardins du Cœur de Bellechasse
Andreanne.perron@desjardins.com
418 885-4421 poste 7472242